



Ville
de Matane



Taux de taxation résidentielle - 2017

\$ par tranche de 100 \$ d'évaluation	Matane	Petit-Matane	Saint-Jérôme	Saint-Luc
Résiduel (résidentiel)	1.191	1.19	1.19	1.19
Six logements et plus	1.191	1.19	1.19	1.19

Tarification - 2017

Par unité	Matane	Petit-Matane	Saint-Jérôme	Saint-Luc
	\$	\$	\$	\$
Aqueduc	182,00	182,00	182,00	182,00
Égout	181,00	181,00	n/a	181,00
Vidanges	120,00	120,00	120,00	120,00
Ramonnage cheminée	30,00	30,00	30,00	30,00
Dettes mise à niveau de l'eau	43,98	37,06	37,06	175,27
Dettes mise à niveau de l'égout	15,78	15,78	n/a	15,78
Dettes aqueduc règlement VM-019	n/a	n/a	n/a	32,47
Dettes aqueduc règlement VM-179 au frontage	n/a	15,25	n/a	n/a
Dettes aqueduc et égout du secteur	n/a	122,44	n/a	n/a

Taux de taxation non résidentiel et industrie - 2017

\$ par tranche de 100 \$ d'évaluation	Matane	Petit-Matane	Saint-Jérôme	Saint-Luc
Terrains vagues desservis	1,581	1,58	1,58	1,58
Taxe sur les immeubles non résidentiels (INR)	2,331	2,33	2,33	2,33
Taxe sur les industries	3,031	3,03	3,03	3,03

Notes :

Dans certains cas, une tarification de base relative au diamètre du compteur d'eau et, s'il y a lieu, pour sa consommation excédentaire (tarif à 0.61 \$ du mètre cube excédentaire).

La vidange de fosse septique est applicable au quatre ans pour un chalet et au deux ans pour une résidence. Elle sera facturée en 2018 pour les résidences et en 2020 pour les deux catégories.

Dettes aqueduc règlement VM-179 au frontage est un tarif au mètre linéaire.